



## Mairie d'Erquery

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du **10 mars 2021****Date de la convocation : 26 février 2021****Date d'affichage :**

Le dix mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane LECOMTE, Maire.

Présents : Mesdames Christine Ghazali, Aline Vandewalle, Hélène Ruin, Sabine Garnet, Valérie Bérenger, Céline Girard.

Messieurs Stéphane Lecomte, Philippe Henry, Dominique Brachet, Ali Barreddine, Guillaume Druon, Patrick Duhin, Éric Duchemin, Sylvain Collin, Julien Erard.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien Erard.

**La séance est ouverte**

Le compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2020 a été approuvé.

**N°1/10-03/2021 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes du Pays du Clermontois**

La Chambre Régionale des Comptes a procédé à l'analyse de la gestion de la Communauté de Communes concernant les exercices 2014 et suivants.

Un rapport a été adressé à toutes les communes membres de la Communauté de Communes du Clermontois afin qu'il y ait débat. Ce rapport a été présenté et exposé par Monsieur le Maire, Stéphane LECOMTE.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND** acte de ce rapport

**N°2/10-03/2021 Travaux école****1) Réfection et sécurisation des abords de l'école**

Considérant que les murets, soubassements extérieurs et clôture de l'école se dégradent de jours en jours (fissures, parpaings cassés, clôture descellée...). Considérant la nécessité et l'urgence d'effectuer la réfection et la sécurisation des abords de l'école (murets, soubassements, clôture).

Les Membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions des différentes entreprises, délibèrent et décident à l'**unanimité** de retenir la proposition de la Société Futura-Concept dont le siège social est situé à Erquery, 2 rue Pasteur, pour un montant de 3 106 HT, soit 3 727.20 € TTC.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2021 et les membres du Conseil Municipal sollicitent de la bienveillance de Madame la Présidente du Conseil Départemental et de Monsieur le Sous-Préfet pour l'octroi d'une subvention pour la réalisation des travaux.

## 2) Réfection et isolation de la toiture du dortoir de l'école

Après l'exposé de Mr le Maire, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décident de reporter les travaux de réfection et d'isolation de la toiture du dortoir de l'école.

Des devis complémentaires seront demandés et cette opération sera reprogrammée et mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

### **N°3/10-03/2021 Diagnostic de circulation et de sécurité**

Considérant que la vitesse des usagers qui traversent la commune est souvent élevée aux heures de pointe du matin et du soir en particulier rue Jules Ferry.

Souhaitant mieux maîtriser les vitesses de cette rue, ainsi que sur la voie communale reliant les deux routes départementales (RD37 et RD127).

Considérant que Le Conseil Départemental de l'Oise a publié un guide pour aider les communes à choisir les aménagements les plus appropriés pour maîtriser les vitesses, sans compromettre la fluidité du trafic et la sécurité des usagers et des riverains.

Considérant que le choix de réaliser tel ou tel dispositif de maîtrise des vitesses, doit se faire à partir d'un diagnostic de circulation et de sécurité, comprenant notamment une analyse fine des vitesses pratiquées et des conditions de circulation aux heures de pointes du matin et du soir.

Après analyse du devis du cabinet ISR par la commission des travaux et l'exposé de Mr le Maire, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décident de réaliser un diagnostic de circulation et de sécurité de la traversée d'Erquery (RD 37, Rue pasteur, Rue Jules Ferry) afin d'y envisager une solution qui sera la mieux adaptée pour maîtriser les vitesses et la sécurité des usagers, pour un montant de 9 100 € HT soit 10 920 € TTC.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2021 et les membres du Conseil Municipal sollicitent de la bienveillance de Madame la Présidente du Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention pour la réalisation de ce diagnostic.

### **N°4/10-03/2021 Site Internet de la Commune**

Considérant la volonté du Conseil Municipal de renforcer et d'améliorer la communication et l'information municipale mais également de promouvoir l'image de la commune, de ses artisans, commerçants et associations. Après l'exposé et la présentation de la proposition de services et de tarifs de l'Association ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités) par Monsieur Ali BARREDDINE.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'autoriser Mr le maire à lancer la création d'un site internet, et d'inscrire la dépense au budget primitif 2021.

### **N°5/10-03/2021 Extension Columbarium**

En raison de demandes de plus en plus nombreuses de dépôt d'urnes funéraires et considérant qu'il ne reste que deux cases disponibles au columbarium existant.

Le conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide la création de deux extensions de columbarium de 4 cases et de retenir la proposition des Pompes Funèbres DUFOSSÉ dont le siège social est situé à St Just en chaussée pour un montant de 5 168 € HT soit 6 201.60 € TTC

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2021 et pour la réalisation de ces travaux les membres du Conseil Municipal sollicitent de la bienveillance de Madame la Présidente du Département et de Monsieur le Sous-Préfet pour l'octroi d'une subvention.

### Questions diverses

- Monsieur Eric Duchemin informe le Conseil Municipal qu'il a eu avec Monsieur le Maire, le 22 février dernier, une présentation en visio-conférence de la société « Les Casiers du Coin ». Il explique que cette société propose plusieurs formules de distributeurs de denrées (réfrigérés ou non), et qu'il existe plusieurs solutions d'aménagements à des tarifs différents. Un distributeur de denrées pourrait apporter un service supplémentaire aux administrés de la commune. Madame Céline Girard propose de sonder les Ercuriens afin d'évaluer les besoins et la faisabilité de ce projet.

- Madame Valérie Bérenger fait part au Conseil Municipal qu'un administré lui a demandé si la commune envisageait de changer les ampoules du village par des ampoules à Led. Monsieur le Maire lui répond que cette opération n'est pas prévue pour le moment car elle est onéreuse. Néanmoins, il n'exclut pas que le Conseil Municipal envisage une réflexion globale sur l'éclairage public de la commune.

Pour information : Le coût restant à la charge de la commune est d'environ 750€ HT par point lumineux (remplacement lanterne + ampoule). La commune compte 109 points lumineux.

- Monsieur Julien Erard fait part de ses inquiétudes concernant la vitesse toujours et encore excessive dans le village et demande à Monsieur le Maire de bien vouloir faire intervenir la Gendarmerie afin que des contrôles soient effectués. Monsieur le Maire lui répond qu'il peut faire une demande auprès de notre gendarme référent et du Capitaine de la brigade de Clermont.

- Dates des prochaines permanences d'élus :

Samedi 03 avril : Philippe HENRY, Sylvain COLLIN, Éric DUCHEMIN  
Samedi 05 juin : Guillaume DRUON, Aline VANDEWALLE, Dominique BRACHET  
Samedi 03 juillet : Sylvain COLLIN, Éric DUCEHMIN, Christine GHAZALI  
Samedi 04 septembre : Patrick DUHIN, Ali BARREDDINE

**Samedi 01 mai et 7 août : Pas de permanence**

### Informations du Maire

Monsieur le Maire informe que :

- Le SEZEO (Syndicat des Energies Zones Est de l'Oise) a procédé au remplacement des éclairages publics de sources « Mercure » par des éclairages Led. Qu'il reste quelques finitions notamment les raccords en enrobé au pied des candélabres. Le coût de l'opération s'élève à 20808.38 €. Il précise que ce coût est pris en charge à 100% par le SEZEO.
- Le SEZEO procédera à la mise en sécurité des armoires de commande et que la commune contribuera à hauteur de 50% des dépenses HT soit environ 3 048 €. Travaux prévus en 2021.
- L'entreprise SATCOMS-NETWORK qui a été mandatée par la société FREE, doit procéder à des travaux d'aiguillage et de piquetage des réseaux Télécom. Que la société a demandé un arrêté de circulation allant du 22 février au 30 avril 2021. L'entreprise ne nous a pas donné un planning plus précis à ce jour.
- Malgré nos relances, nous n'avons toujours pas de dates d'intervention des entreprises (Telecom-Fibre) concernant la fin des travaux SICAE de renouvellement des réseaux Basse tension. Pour information, ces travaux ont commencé le 26 mai 2020.
- Nous avons reçu en Mairie un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la Communauté de Communes du Clermontois au Bureau Politique et Police de l'Eau de la Préfecture concernant la création d'un réseau de collecte de gestion des eaux pluviales sur la commune. Nous avons également reçu la décision en date du 1<sup>er</sup> Mars de non-opposition de Madame La Préfète. Ce courrier sera affiché en mairie pendant 1 mois et que le dossier sera accessible en mairie pendant cette période pour les personnes qui souhaitent le consulter.
- La Communauté de Communes du Clermontois a modifié les dates de collecte des déchets verts, elle débutera plus tôt pour se terminer plus tard soit du 15 mars 2021 au 5 décembre 2021 avec une interruption estivale du 18 juillet 2021 au 15 août 2021.
- Nous avons eu beaucoup de plaintes en mairie concernant les chiens errants dans la commune et que des courriers ont été envoyés aux différents propriétaires avec une copie à la gendarmerie de Clermont.

- Que les élections Départementales et Régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.
- Que la prochaine réunion de Conseil Municipal « Budget 2021 » est prévue le 8 avril 2021 et qu'il propose aux élus une réunion préparatoire d'information sur le budget le Mercredi 7 avril à 19h00.

**La séance est levée à 22h26**